

## L'imam Bassam Ayachi, jugé dans une affaire de terrorisme, renseignait les services secrets

PAR STÉPHANE MALTERRE  
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 27 MARS 2022



Bassam Ayachi, en 2015. © Photo Cat & Cie

Souvent soupçonné mais jamais condamné, le religieux fondamentaliste fait de nouveau face à la justice début avril, pour son activité pendant ses années passées en Syrie. Sauf que pendant cette période, il transmettait des informations aux renseignements français et belge. Mediapart retrace le parcours d'un homme insaisissable.

La scène se déroule le 26 mars 2018, dans le nord de la France. Il est 16h 30. Devant une barre d'immeuble, le septuagénaire manchot vêtu d'une parka s'impatiente. À nouveau il consulte son téléphone portable. Près d'une heure qu'il attend. La veille, Cédric, son contact des services de renseignement belges, lui a envoyé sur l'application WhatsApp ce message : « *Salam alekoum Cheikh, comment allez-vous? J'ai appris votre retour! [...] Je pense qu'il est urgent que nous puissions nous parler avant que la situation ne devienne trop compliquée pour nous tous.* »

En début d'après-midi, à 13h37, le septuagénaire lui répond : « *Actuellement je suis devant La Poste de Villeneuve d'Ascq* », il joint sa géolocalisation et précise : « *Je suis à votre sa disposition.* »

14h09, Cédric écrit : « *Voilà Cheikh, les services aimeraient vous chercher tranquillement. Pouvez-vous me donner une adresse où vous êtes?* »

14h23, Cédric appelle le septuagénaire qui communique l'adresse de son domicile situé à une vingtaine de minutes à pied de La Poste.

16h55, enfin les voilà. Sauf que ce ne sont pas les services de renseignement mais des officiers de police judiciaire. L'imam franco-syrien Bassam Ayach est interpellé et le lendemain mis en examen pour association de malfaiteurs terroriste puis placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne (Marne). Pendant les quatre années de l'instruction et jusqu'à son renvoi en correctionnelle, rien n'a filtré sur cette affaire rocambolesque où naviguent djihadistes, services secrets belges et français.

### Le cheikh

Un an après son arrestation, en avril 2019, nous rencontrons Bassam Ayachi à la faveur d'un parloir. « *Ils m'ont mis à l'isolement parce qu'ils ont peur que je radicalise les autres détenus!* », ironise, sourire aux lèvres, le fondamentaliste qui est une vieille connaissance (*voir en Boîte noire*).

Sa silhouette en survêtement contraste avec ses photos sur les réseaux sociaux qui le montrent en Syrie avec turban, djellaba, exhibant fier comme un paon Kalachnikov ou fusil. L'imam a vécu de 2014 à 2018 dans la région d'Idlib, ultime bastion de l'opposition syrienne.



Bassam Ayachi, en 2014. © Photo Cat & Cie

D'un revers de main, il balaie les accusations de la justice française : « *Je suis contre tout acte de terrorisme! Al-Qaïda et Daech ont tué notre révolution!* » Celui qui s'enorgueillit d'être retourné dans son pays d'origine pour « *aider son peuple à lutter contre le lion Assad* » affirme que dans l'intérêt de la révolution, et de la France, il a informé les services de renseignement français et belges sur les occidentaux qui projetaient de revenir en Europe pour y commettre des attentats. Théâtral, il s'agace : « *On aurait dû me donner une médaille pour ce que j'ai fait!* »

De prime abord, le CV de Bassam Ayachi ne plaide pas vraiment en sa faveur. En cinquante ans de carrière, le Franco-Syrien est cité, ou suspecté, dans nombre de dossiers où croisent des figures du terrorisme islamiste tel le gang de Roubaix ou « la veuve noire du djihad », alias Malika el-Aroud. Souvent soupçonné, Bassam Ayachi n'a cependant jamais été condamné. « *Lecheikh est insaisissable, comme un savon !* », se souvient un policier belge qui l'a longtemps pisté.

Personnage aux vies multiples, le Syrien s'exile en France dans les années 70, à l'époque où Hafez el-Assad prend le pouvoir. Il épouse une Niçoise convertie, obtient la double nationalité, travaille comme ingénieur pour des entreprises de BTP françaises en Libye et en Arabie Saoudite où il rencontre « *l'islam authentique* », comprendre le salafisme.

En 1979, il est expulsé du royaume pour avoir fréquenté le groupe de fondamentalistes qui, cette année-là, tente de prendre – armes à la main – le lieu saint de La Mecque pour renverser la monarchie saoudienne. À l'orée des années 80, Bassam Ayachi ouvre à Aix-en-Provence un restaurant de spécialités libano-syriennes, le Café oriental.

Bassam Ayachi, en 2013

Alors que la religion musulmane « sort des garages », il crée la première mosquée de la ville. Imam charismatique, père de quatre enfants, il s'illustre alors dans les reportages télé comme un modèle d'intégration. Au mitan des années 90, à la suite de déboires fiscaux, il quitte soudain la cité aixoise, et réapparaît en Belgique, en figure de l'intégrisme religieux, dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean. Il chauffe des auditoires de jeunes convertis à la faveur des conflits tchétchène ou bosniaque et attire l'attention des autorités belges.

Mais c'est au lendemain des attentats du 11-Septembre que son nom défraye la chronique. Deux ans plus tôt, l'imam a adopté religieusement l'auteur de l'assassinat du commandant Massoud, revendiqué par Al-Qaïda, 48 heures avant l'attaque à New York des tours jumelles.

Bassam Ayachi ne sera jamais poursuivi dans cette affaire mais le Centre islamique belge qu'il a fondé à Bruxelles, soupçonné d'être « la porte d'entrée » pour les aspirants au djihad irakien ou afghan, est sous étroite surveillance. Loin de faire profil bas, l'imam multiplie les scandales médiatiques, revendique son intégrisme, se vante de célébrer des mariages religieux illégaux... En 2008, il est arrêté en Italie, accusé d'avoir planifié un improbable attentat contre l'aéroport français Roissy-Charles-de-Gaulle. Au bout de trois ans, il est blanchi et indemnisé pour détention arbitraire.

Pour comprendre l'affaire qui lui vaut d'être poursuivi aujourd'hui, il faut revenir à l'année 2013. Molenbeek-Saint-Jean est devenue une plaque tournante pour le recrutement de candidats au djihad syrien. À rebours de sa réputation, l'imam dénonce dans la presse et les réseaux sociaux le départ des jeunes belges: « *Des mangeurs de frites, des drogués, qui n'ont rien à faire là-bas! Les Syriens ont assez de combattants comme ça !* » Il affirme que la lutte armée contre le régime de Bachar al-Assad est une affaire exclusivement syrienne.

Une affaire de famille aussi. Son fils aîné, Abdelrahman Ayachi, islamiste comme son père, condamné par la justice belge pour avoir administré un site de propagande du djihad irakien, s'est installé en 2007 à Idlib où les Ayachi possèdent terre et maison depuis plusieurs générations. Quand la révolution éclate, le fils Ayachi rejoint un groupe islamiste affilié à l'Armée syrienne libre, et meurt lors d'une offensive menée contre les forces loyalistes à l'été 2013. L'imam, âgé de 68ans, quitte quelques mois plus tard sa retraite bruxelloise à bord d'une camionnette: « *Mon fils a suivi le chemin de ses ancêtres, il a fait son devoir, c'est à mon tour d'y aller* », nous explique-t-il à l'époque.

De retour dans sa région natale d'Ibilib, Bassam Ayachi affiche son soutien à la rébellion syrienne et s'oppose à l'État islamique dont il qualifie les membres de « *chiens de l'enfer* » ou de « *salopards de la pire espèce* ». Ce qui lui vaut, en février 2015, d'avoir l'avant-bras droit arraché lors d'un attentat à l'explosif

attribué à l'organisation terroriste. Bassam Ayachi, dont la présence en Syrie est de notoriété publique, ne fait alors l'objet d'aucun mandat d'arrêt pour ses activités.

### « Le Japonais »

L'imam réapparaît sur les radars de la lutte antiterroriste trois ans plus tard, le 8 mars 2018. Ce jour-là, un trentenaire à l'imposant gabarit – 1 m 90 pour 150 kg – est en garde à vue dans les locaux de la DGSI à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Hachimi M. a passé trois ans en Syrie dans la région d'Idlib. Le profil de cet informaticien, natif de Pantin (Seine-Saint-Denis), est inattendu.

Fan de culture nipponne, il part en 2012 s'installer au Japon. « *Là-bas être geek c'est normal, explique-t-il aux enquêteurs. Même les filles jouent aux jeux vidéo.* » À Tokyo, il trouve un emploi dans une grande banque où il émarge à 3000 euros par mois et épouse une Japonaise rencontrée dans une boîte de nuit. Le couple se lance dans l'étude de la religion musulmane et se radicalise en quelques mois.

Nourris sur internet de vidéos consacrées au conflit syrien, ils veulent partir « *en terre d'islam* » pour « *aider le peuple syrien* ». Les services de police japonais qui ont connaissance de ce projet font pression sur le couple pour les dissuader, en vain. En novembre 2014, Hachimi M. et son épouse s'envolent pour la Turquie avant de gagner la Syrie.

Le caractère humanitaire invoqué du séjour laisse perplexe. Les expertises réalisées sur le sac à dos d'Hachimi M. permettent d'identifier d'importants résidus de tirs. Le Français admet avoir fait partie d'une unité de sniper du Front al-Nosra, la franchise syrienne d'Al-Qaïda.

Mais il prétend ne pas adhérer à l'idéologie du groupe djihadiste et l'avoir intégré pour espionner les combattants étrangers. Une « *mission* » menée, dit-il, sur ordre de Bassam Ayachi qu'il a voulu rejoindre en Syrie parce que « *c'est un vrai révolutionnaire et non un terroriste* ». Le Français affirme que l'imam lui a

donné son accord pour venir, ses hommes l'ont aidé à passer clandestinement la frontière en payant 300 euros des soldats turcs.

« *Il se fait son cinéma ! Des centaines de gens m'appellent! Tout ceux qui me demandent pour venir se battre en Syrie je les ai toujours refoulés !* », se défend Bassam Ayachi, qui soutient n'avoir découvert l'existence d'Hachimi M. que postérieurement à son arrivée.

Le vieil imam et le jeune *geeks* s'accordent sur un point: pendant les sept premiers mois de son séjour, Hachimi M. est hébergé avec sa femme dans la vieille demeure familiale de Bassam Ayachi à Ain Martin - un hameau situé à une poignée de kilomètres d'Idlib, capitale éponyme du gouvernorat.

### Bassam Ayachi

Soumise aux bombardements du régime, la zone est aussi en proie à l'anarchie - vols, enlèvements, meurtres, y sont quotidiens. « *Iblib est un far west!*, résume l'imam. *Si tu n'es pas armé, en deux secondes tu te fais tuer !* » Peu après son arrivée, le Français nippophile s'équipe donc d'un fusil d'assaut et sollicite son hôte « *pour apprendre à se défendre* ». Il reçoit une formation au tir de quelques jours dans un camp militaire de la rébellion syrienne par l'entremise de l'imam qui y prêche la lutte contre le régime et l'État islamique (EI).

Hachimi M. va parfois faire office de garde du corps et escorter Bassam Ayachi lors de ses tournées. L'imam, contrairement à son fils qui commandait une *katiba* (unité) de 600 hommes, n'occupe aucune fonction militaire. Il jouit néanmoins d'une certaine autorité. Descendant d'une très ancienne famille de mufti et de cadis originaires d'Idlib, « *cheikh Bassam* » joue les médiateurs - contentieux entre villageois, affaires de kidnapping... - et officie comme juge indépendant dans un tribunal islamique qu'il a créé dans le village de Sayjar avec le soutien de plusieurs groupes rebelles.

L'imam est connu pour sa proximité avec des formations salafistes et nationalistes - la plus puissante est Ahrar al-Sham – qui ont pour objectif de renverser Bachar al-Assad. Considérés comme « non djihadistes », ces groupes ne figurent pas sur les listes des entités

terroristes européenne ou américaine, et ont participé en 2014 à l'éviction de l'EI de la province. Mais depuis, ils cohabitent avec la franchise syrienne d'Al-Qaïda suspectée par l'Occident de vouloir y installer un nouveau sanctuaire du terrorisme international.

En mars 2015, une coalition d'islamistes conquiert la ville d'Idlib aux mains des forces du régime syrien. À cette occasion, une vidéo amateur, en possession des enquêteurs, montre Bassam Ayachi coiffé d'un casque et d'un sabre décoratif. Il visite l'une des maisons qui appartient à sa famille mais aussi prend la pause à un check-point avec des hommes en armes arborant le drapeau du Front al-Nosra.

Dans son ordonnance de renvoi, le magistrat instructeur considère que ces images démontrent que l'imam a « pactisé » avec Al-Qaïda. « Non je n'étais pas avec eux !, rétorque l'imam, mais je ne peux pas déclarer la guerre à tous les ennemis de Bachar al-Assad ! » En fait, djihadistes et islamo-nationalistes alternent alliances contre le régime et guerre larvée – faite d'attentats, d'arrestations – pour le contrôle du territoire.

C'est dans ce contexte trouble que cinq mois plus tard, en septembre 2015, Hachimi M. rejoint la filiale d'Al-Qaïda. L'imam, affirme-t-il, cherchait « quelqu'un de confiance » pour infiltrer le groupe. Son intégration se fait sous le parrainage d'Abu Bilal al-Maghrebi, un transfuge de l'EI.

De son vrai nom Soufiane Nrhaïlat, ce Belge a été condamné par la justice belge en 2016 à quinze ans de prison par contumace. Selon Hachimi M., il faisait partie des « connaissances » de l'imam dans la nébuleuse djihadiste francophone. Ce que celui-ci conteste. Le nom du terroriste belge réapparaîtra pourtant dans des échanges du cheikh avec les services de renseignement belges et français.

« Je n'ai pas poussé Hachimi, louvoie l'imam. Mais c'est vrai que je lui avais demandé de m'informer sur les étrangers dans son groupe. Il devait identifier les nouveaux venus. Connaître leurs intentions. Je lui avais expliqué que nous devons repérer ceux qui

veulent commettre des attentats en Syrie. Ou contre l'Occident. La France était au courant. Je leur ai donné son nom. »

### Honorable correspondant

L'expertise judiciaire des deux téléphones portables de Bassam Ayachi saisis lors de son arrestation en France semblent accréditer sa version. Les enquêteurs y découvrent des mails datés de 2015. À la suite des attentats du 13-Novembre revendiqués par l'EI, l'imam écrit à un certain Stéphane B., responsable selon lui des services secrets au consulat de France d'Istanbul, en Turquie : « Je suis le cheikh Bassam Ayachi [...] Je suis très triste pour ce qui est arrivé à Paris. [...] Mes condoléances à tous les Français et à mon pays et je souhaite d'avoir la vengeance de ces sauvages qui ont fait ça le plus tôt possible. »

Dans sa réponse, Stéphane B. le remercie et ajoute : « En juin dernier, vous étiez passés au consulat pour nous informer de votre inquiétude concernant certains de nos ressortissants que vous aviez rencontrés et qui souhaitaient rentrer. Vous nous aviez également indiqué que vous pouviez revenir ici facilement pour parler plus en détail de ces personnes. Pouvez-vous donc revenir ici et à quel moment ? »



Bassam Ayachi, en 2015. © Photo Cat & Cie

Cinq mois plus tôt, à l'été 2015, l'imam avait déjà rencontré Stéphane B. au consulat pour lui proposer ses services. D'après les échanges de mails, un nouveau rendez-vous au consulat de France d'Istanbul avec Stéphane B. est organisé le 23 décembre 2015. À son issue, l'imam dit avoir reçu une tablette Samsung, 2000 dollars pour financer l'achat de panneaux solaires et d'un système de radiocommunication afin de rester en contact avec les services qui parfois lui soumettent, selon ses dires, noms et photos d'individus.

Par la suite, Bassam Ayachi aurait constitué un « bureau » d'une dizaine de Syriens et d'étrangers - chargés de collecter des renseignements sur les membres d'Al-Qaïda ou les transfuges de l'EI. Extrait des archives du téléphone portable de l'imam, un tableau en langue arabe dresse une liste de ses membres avec nom, dates de naissance, nationalité.

*« Je ne leur ai pas dit qu'ils travaillaient pour les services français, sinon ils auraient pu être exécutés, explique Bassam Ayachi. Mais je leur laissais entendre que leur pays serait au courant de ce qu'ils avaient fait, et considérerait, si un jour la Syrie était libérée, qu'ils avaient été du bon côté, un peu comme une attestation de moralité. »*

Ces activités de renseignement se seraient faites sous couvert de travailler pour les rebelles d'Harar el Sham - principal rival d'Al-Qaïda - dont Bassam Ayachi devient chef du bureau des relations publiques à Idlib en 2016.

Hachimi M., d'abord logisticien puis sniper au sein du Front al-Nosra, affirme avoir informé régulièrement Bassam Ayachi, lors de tête-à-tête, sur l'identité des djihadistes de son unité, leur nombre, armements, localisations. Ce rôle d'infiltré qu'il se prêle n'a guère convaincu le juge.

Le jeune homme se décrit comme un resquilleur qui préfère se consacrer à ses jeux vidéo et use de tous les prétextes - notamment sa surcharge pondérale - pour éviter entraînements et missions sur la ligne de front. Ce qui, note le magistrat instructeur : *« complique singulièrement une mission d'infiltration »*. Par ailleurs, Hachimi M. concède ne pas avoir *« attrapé de gros poissons »*. L'émir de son unité est un Tadjik, nombre des étrangers sont Indonésiens, aucun n'a le projet de commettre des attentats en Europe.

Cependant, lors de ses auditions à Levallois-Perret, Hachimi M. livre une information qui mène à nouveau sur la piste des services de renseignement. Bassam Ayachi lui annonce fin février sur WhatsApp avoir quitté la Syrie et que *« les services français l'avaient aidé à se rendre au Liban »*.

### L'étrange périple

En décembre 2017, l'imam intensifie ses visites au consulat de France à Istanbul. Il dit y rencontrer deux officiers traitants venus spécialement de Paris. Un agent de renseignement belge - le fameux Cédric - y participe. Le possible reflux de membres de l'EI vers Idlib suite à la chute de leur fief de Raqqa, en Syrie, au mois d'octobre et le risque qu'ils se rendent en Europe suscite l'inquiétude. Les Français auraient proposé de financer le « bureau » de l'imam et lui remettent 5000 dollars, ainsi qu'une fichier numérique contenant plusieurs centaines de photos de djihadistes européens recherchés.

Mais les allers et venues de Bassam Ayachi au consulat ont éveillé la suspicion des autorités turques. En janvier 2018, l'imam qui se trouve non loin de la frontière est arrêté par la police turque : *« Ils m'ont pris mes téléphones. Dans l'un d'eux, il y avait le logiciel crypté installé par les services secrets français. Dedans se trouvaient les photos de terroristes qu'on m'avait demandé de détecter. Les Turcs n'ont pas réussi à l'ouvrir. Ils m'ont dit que je travaillais pour les services secrets français ! J'ai bien sûr répondu que c'était faux ! »* Après un mois et demi passé en détention à Antakya, les Turcs l'expulsent vers la France.

Le 3 février 2018, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaule, Bassam Ayachi raconte être cueilli dès sa sortie d'avion par les services de renseignement français puis exfiltré. Une voiture aux vitres fumées l'aurait conduit, après une heure de route, dans une villa : *« Impossible de dire où j'étais, nous étions au milieu d'une forêt. »* Bassam Ayachi y passe 48 heures. Ses interlocuteurs - l'officier traitant belge Cédric aurait été présent - souhaitent qu'il retourne en Syrie pour y poursuivre sa mission.

Mais impossible de faire passer l'imam par la Turquie puisque le pays vient de l'expulser. Le surlendemain, les services français le font embarquer à bord d'un vol à destination de Beyrouth, d'où Bassam Ayachi est censé reprendre le chemin d'Idlib par la frontière libano-syrienne avec l'aide, promettent-ils, des services libanais.

### « Madame Marie »

Arrivé au pays du Cèdre le 5 février 2018, Bassam Ayachi dit être pris en charge par les services de renseignement libanais et installé dans un hôtel au bord de la mer dans la ville de Tripoli. Il y demeure un mois et demi. *«Inchallah nous aurons bientôt l'occasion de nous revoir, lui écrit sur WhatsApp Cédric, l'officier traitant belge. Nous sommes de tout cœur avec vous et continuons de vous soutenir. Prenez soin de vous.»*

Mais le principal interlocuteur de l'imam au cours de cette période – comme l'indiquent sur la messagerie instantanée des dizaines d'appels et de messages – est une mystérieuse « Madame Marie ». Rattachée à l'ambassade de France de Beyrouth, elle fait, selon Bassam Ayachi, partie des services secrets français.

L'imam alimente Madame Marie en renseignements envoyés par son réseau d'informateurs d'Idlib. Le 1<sup>er</sup> mars, par exemple, il lui écrit à propos de Soufiane Nrhailat - le Belge d'Al-Qaïda qui avait parrainé Hashimi M. – : *« Bonjour hier il se fait tué Soufian le Belge. »* Le message est accompagné d'une photo du cadavre du djihadiste.

Ou encore le 5 mars : *« Le Front al-Nosra a libéré 200 Daishites de la prison [d'Idlib – ndlr] pour combattre avec eux (...) ou retourner vers la Turquie. »*

Madame Marie répond : *« Merci de nous signaler si il y a des profils importants parmi eux (Ancien cadres de daesh : étrangers...). »* Et relance l'imam dès le lendemain : *« Des nouvelles de la prison d'Idlib ? »*

L'imam écrit : *« Je cherche à trouver quelqu'un qui puisse nous dire tous les noms où les étrangers qui sont sorti et où sont-ils [...] Mais SVP trouvez-moi les noms les photos de tous ceux qui sont européens ou soupçonnés [...] de travailler avec ou comme Daech. »*

L'objectif de « Madame Marie » à travers le Belge semble de ferrer une dizaine d'autres djihadistes coincés dans la région.

En plus des fichiers de djihadistes recherchés, Madame Marie gère - apparemment - les finances. Dans un message adressé à son interlocutrice, Bassam Ayachi évalue pour janvier et février à 10000 euros le budget de son «bureau».

L'un des sujets qui accapare les conversations sur WhatsApp entre l'imam et Madame Marie concerne des membres de l'EI qui cherchent à fuir la région de Deir ez-Zor où ils sont cernés par les forces kurdes. L'imam affirme avoir proposé à Madame Marie d'identifier des djihadistes sous couvert d'organiser leur exfiltration. L'une des cibles serait un ressortissant belge.

Nommé Abou Hadash\*, il s'est présenté à Bassam Ayachi, comme un « *prisonnier de Daech* ». Localisé à Al Shafareh – poche de résistance de l'EI - il cherche plus vraisemblablement à désertir. Sur zone, Fakas\*, un homme de l'imam, doit lui proposer faux papiers et passeur. Madame Marie suit pas à pas l'opération et donne ses consignes:

– *« Si Fakas. a vu Abou Hadash\*. nous devons le savoir. »*

– *« Si Fakas connaît la route empruntée par Abou Hadash lorsqu'il quittera Deir, informez ns svp. »*

– *« Fakas peut-il s'assurer des intentions de Abou Hadash ? (...) Rentrer en Europe ? »*

Dans les messages, il ressort que le Belge ne veut pas retourner dans son pays - sa famille y est surveillée par les services de renseignement –mais aller à Idlib. Il remet une photo d'identité à Fakas qui doit lui fournir un faux sauf-conduit syrien. L'imam en transmet copie sur WhatsApp à Madame Marie : *« Surtout indiquez-moi comment Fakas va donner les faux papiers à Abou Hadash »*, ordonne-t-elle.

L'objectif de Madame Marie à travers le Belge semble de ferrer une dizaine d'autres djihadistes coincés dans la région : *« Abou Hadash peut-il obtenir la confiance et le contact d'autres membres du groupe de muhajirin ?\* »*, écrit-elle à l'imam. Celui-ci se montre confiant : *« Comme c'est réussi l'affaire de Abou Hadash à avoir les papiers donc les autres suivront le même chemin. »*

Dans ses échanges avec le djihadiste, il apparaît que l'imam écrit sous la dictée de Madame Marie. Ces stratagèmes visaient – selon celui-ci - à identifier les membres de l'EI, leur réseau pour financer leur fuite, en récupérant numéros de téléphone et photos d'identité. Mais l'opération aurait tourné court : « *À la dernière minute, Madame Marie n'a pas voulu payer, retrace Bassam Ayachi. Ils ont même abandonné à son sort mon homme, Fakas, qui s'est retrouvé dans les prisons kurdes !* »

Pour l'imam, la situation va aussi se compliquer. Vers la mi-mars, « Paris » aurait exigé qu'il retourne sans délais en Syrie. Problème, d'après Bassam Ayachi, les services libanais ne lui offrent aucun plan sécurisé pour traverser les centaines de kilomètres sous contrôle du régime de Bachar al-Assad qui le sépare d'Idlib.

Craignant de finir dans les prisons du boucher de Damas, le septuagénaire panique. Du jour au lendemain, il met les voiles : « *J'ai pris un avion pour Chypre, raconte-t-il. De là, j'espérais aller en Turquie et rentrer clandestinement en Syrie. Mais à Chypre, ils n'ont pas voulu me laisser prendre l'avion pour la Turquie. Ils m'ont renvoyé à Beyrouth et de là j'ai pris le premier avion pour Paris.* »

### Manipulations

De retour une nouvelle fois à Roissy-Charles-de-Gaulle, le jeudi 22 mars 2018, Bassam Ayachipasse sans encombre le contrôle des Douanes et se rend à Bruxelles pour visiter ses enfants qu'il n'a pas vu depuis cinq ans, puis à Villeneuve-d'Ascq (Nord) où réside son ex-femme. Le dimanche 25 mars, Cédric se rappelle à son bon souvenir : « *Salam Aleikoum cheikh ! (...) J'ai appris que vous étiez de retour ! J'avoue que nous sommes assez embarrassés.* »

La fébrilité de l'agent de renseignement belge qui demande à voir l'imam au plus vite s'explique sans doute par le fait que le nom de Bassam Ayachi apparaît désormais dans une procédure judiciaire. En effet, deux semaines plus tôt, le 8 mars, Hashimi M. est lui aussi revenu de Syrie. Son enfant en bas âge tombé gravement malade, la lassitude, l'ont convaincu de regagner la Turquie avec son épouse

japonaise. Extradé vers la France et mis en examen pour association de malfaiteurs terroriste, il a raconté aux enquêteurs son séjour en Syrie aux côtés du cheikh.

Le juge a fait plusieurs demandes officielles auprès des services de renseignement français – et belges - pour que soient déclassifiés les documents de la DGSE, DGSI et DRM relatifs à leurs liens avec l'imam. Demandes restées sans suite.

En début d'après-midi, le lundi 26 mars, Bassam Ayachi écrit à Cédric qu'il est « *à sa disposition* » et donne sa géolocalisation. Le septuagénaire ne se fait pas d'illusions sur la suite des événements. Il a rédigé une lettre – dont il laisse copie à sa famille – transmise à 13h12 via WhatsApp à Cédric et Madame Marie. Il y rappelle ses activités pour les autorités françaises, leur incapacité à organiser son retour en Syrie, et annonce sa « *décision de prendre [s]a retraite et arrêter toutes [s]es activités matérielles, intellectuelles et de [s]e livrer à la justice en France* ».

« *Merci Cheikh,* répond Cédric à 13h 37. *Je vois avec Mme Marie et son service et reviens vers vous au plus vite. Merci de m'avoir tenu informé.* » Une demi-heure plus tard, Cédric propose que les services viennent le « *chercher tranquillement* ». L'imam prépare son sac et se positionne au point de rendez-vous fixé. En fin d'après-midi, des policiers munis d'un mandat d'arrêt délivré la veille l'abordent : « *Vous êtes bien monsieur Ayachi ?* »

Dans son ordonnance de renvoi, le magistrat instructeur conclut que les échanges WhatsApp extraits du portable de l'imam sont la preuve « *que Bassam Ayachi s'est réellement livré aux autorités via son contact belge puisqu'il lui envoie sa position GPS* ». Pourtant, les policiers qui interpellent l'imam omettent de mentionner dans leur procès-verbal comment ils ont pu le localiser.

Par ailleurs, le juge précise que les expertises judiciaires des téléphones de l'imam ont révélé qu'un « *logiciel d'exploitation de la mémoire de téléphone a été installé sur chacun d'eux* ». Selon les experts mandatés, les téléphones ont « *très probablement déjà été analysés* », avant même d'être remis à la justice.

Le juge a fait plusieurs demandes officielles auprès des services de renseignement français – et belges – pour que soient déclassifiés les documents de la DGSE, DGSI (directions générales de la sécurité extérieure et intérieure) et DRM (direction du renseignement militaire) relatifs à leurs liens avec l'imam. Demandes restées sans suite.

Visiblement agacé, le magistrat conclut : « *L'absence totale de coopération du ministère des armées et du ministère de l'intérieur dans ce dossier avec l'autorité judiciaire, voire la manipulation de celle-ci (solicitation d'un mandat d'arrêt d'urgence alors que Bassam Ayachi s'était lui-même signalé et allait communiquer sa position précise quelques heures plus tard, téléphones examinés dès leur appréhension avant même leur remise au juge d'instruction et à son insu...) suffisent à convaincre qu'à un moment donné, vraisemblablement dans le second semestre 2015, la DGSE a accepté la proposition de collaboration de Bassam Ayachi.* »

#### « Fréquenter le diable »

Bassam Ayachi a bénéficié en avril 2019 d'une remise en liberté conditionnelle sous contrôle judiciaire. Depuis il s'est montré - contrairement à ses habitudes - très discret. Ni réseaux sociaux ni déclarations fracassantes dans les médias. Le septuagénaire, eu égard à sa collaboration avec les services, escomptait une relaxe. Loin s'en faut. Le juge estime que son rôle d'informateur ne l'exonère en aucun cas des charges qui pèsent contre lui.



Bassam Ayachi. © Photo Cat & Cie

Il pointe son « *passé judiciaire trouble* », ses convictions « *idéologiques et religieuses* », sa stature de « *catalyseur de candidats djihadistes* ». Ainsi que son « *rôle déterminant* » dans le parcours

de combattant d'Hachimi M. Par ailleurs, il est souligné que les activités de l'imam en Syrie ont été initiées antérieurement à sa collaboration avec les services: « *En réalité, cette coopération permettait à Bassam Ayachi de se maintenir sur zone, d'obtenir un financement de ses actions, voire une protection des services de renseignement.* » Autrement dit l'imam est suspecté d'avoir joué sur tous les tableaux.

Plus curieusement, aux yeux du magistrat instructeur, l'infraction d'association de malfaiteurs terroriste serait constituée tout autant à cause de la proximité supposée de l'imam avec Al-Qaïda, que de sa proximité avec des formations rebelles syriennes islamistes, qui ne sont pourtant pas estampillées « terroristes ».

À propos des djihadistes francophones ou membres du Front al-Nosra, que Bassam Ayachi a fréquenté sur zone, celui-ci objecte: « *Bien sûr j'ai des contacts, j'ai des liens ! J'en ai besoin pour transmettre des informations aux services de renseignement. Et puis tout le monde vient me voir. Je ne peux pas être quelqu'un d'important si je ne fréquente pas le diable !* »

Il est notamment reproché à l'imam d'avoir eu des relations avec Omar Diaby, un gourou du djihad syrien. Cet ex-délinquant niçois a salué les attentats de *Charlie Hebdo*, recruté de dizaines de français et françaises *via* ses vidéos de propagande, et dirige un groupe d'une cinquantaine d'individus dans la province d'Idlib.

Mais l'imam, là encore, sort sa casquette d'informateur : « *Omar Diaby Je l'ai vu deux fois, à l'époque on disait qu'il était mort. Alors j'ai voulu vérifier par moi-même. Par la suite, j'ai prévenu les Français qu'il était bien vivant. Mais c'est surtout les Belges qui étaient intéressés par lui. J'ai même payé un de mes hommes pour infiltrer son groupe. On ne peut pas me reprocher de fréquenter des types que je devais surveiller !* »

Une affaire concernant le rapt d'une fillette belge de 3 ans détenue par le groupe du niçois indique que Bassam Ayachi a, à tout le moins, joué le monsieur « bons offices » pour les Belges. En mai 2017, la



petite Yasmine est enlevée à sa mère par son père, un délinquant belge radicalisé qui rejoint Omar Diaby. « *Quand j'étais encore en Syrie, Cédric, l'agent belge, m'a demandé de voir ce que je pouvais faire, explique Bassam Ayachi. Mais à cause de mon arrestation je n'avais pas pu terminer le travail !* »

Lors de sa détention provisoire en France, l'imam aurait été convoqué à l'automne 2018 par un magistrat français dans le cadre de cette affaire d'enlèvement : « *Le juge qui m'a reçu m'a dit que je n'étais pas là en tant qu'accusé mais comme témoin.* » Pendant l'entrevue - organisée semble-t-il à la demande du parquet de Bruxelles - l'imam aurait été sollicité pour activer son réseau à Idlib afin d'aider à la libération de la fillette.

Entre-temps, le père de celle-ci a été tué mais Omar Diaby refuse de rendre Yasmine à sa mère, à moins de recevoir une rançon de 25000 euros. Quelques semaines après la rencontre de Bassam Ayachi et du magistrat français, fin novembre 2018, Omar Diaby libère la fillette sans recevoir de rançon. Dans un courrier transmis à la justice française, la mère de Yasmine témoigne que l'imam Bassam Ayachi a été « *la personne clé* » dans cette libération réalisée, précise-t-elle, « *avec l'approbation des services secrets belges* ».

En Belgique, la Sûreté de l'État sollicitée sur cette dernière affaire, n'a pas répondu à nos questions. Sous le sceau de l'anonymat, une source de l'anti-

terrorisme belge confie : « *De notre côté, le cheikh n'était pas considéré comme une menace. Nos services de renseignement et les vôtres l'ont-ils utilisé conjointement? En tout cas, étant donné ses prises de positions sur le conflit syrien, il avait le profil pour qu'on envisage de le recruter.* »

Le procès de Bassam Ayachi se tiendra du 5 au 7 avril. Celui qui revendique avoir été espion au service de la France et la Belgique encourt dix années d'emprisonnement.

### Boite noire

\*Les noms ont été changés

L'auteur de cette enquête, Stéphane Malterre, est réalisateur et grand reporter. Il a tourné en 2013 **un documentaire**, *Chefs de guerres, islamistes, hommes d'affaires : des Français dans l'enfer syrien*, dans lequel figure le fils de l'imam Abdelrahman Ayachi. En 2014 et 2015, le réalisateur est retourné en Syrie filmer Bassam Ayachi, parti sur les traces de son fils défunt pour réaliser **un second documentaire**, *Au nom du père, du fils et du djihad*, consacré à l'histoire du fondamentaliste et de sa famille.

En 2019, Stéphane Malterre a été entendu, ainsi que d'autres confrères ayant rencontré Bassam Ayachi en Syrie, comme témoin dans l'affaire pour laquelle l'imam est aujourd'hui poursuivi.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doga, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.